

Pouvoir d'emprunt

et sans consultation est bien conforme au principe de l'universalité alors que soumise au débat public par un gouvernement progressiste-conservateur de semblables initiatives deviennent une menace manifeste et réelle pour l'intégrité de nos programmes sociaux?

Je dois en conclure, monsieur le Président, que ce que craignent vraiment les partis d'opposition, ce n'est pas, comme le dit le très honorable chef de l'opposition (M. Turner), que nous supprimions ces programmes sociaux, mais bien que nous les rendions plus rationnels et plus équitables.

Des voix: Bravo!

M. Epp (Provencher): C'est à des fins purement politiques que les libéraux veulent faire croire à tort que tout changement au statu quo va nuire à ces régimes et risque de compromettre le principe de l'universalité. Pourquoi? Non pas parce que les régimes existants sont parfaits. Les députés d'en face savent comme nous que beaucoup d'éléments de ces régimes sont effectivement régressifs. Les avantages que représentent le crédit d'impôt-enfant, l'exemption en raison de l'âge et la déduction des revenus de pensions augmentent avec les revenus familiaux. De nombreux groupes et particuliers dont l'engagement envers une politique sociale progressiste ne peut être mis en doute, tels le Conseil canadien de développement social, le Conseil national du bien-être social et le Conseil consultatif national de la situation de la femme, signalent tous depuis des années que ces mesures constituent notamment des anomalies et des injustices au sein même du système et devraient faire l'objet d'une réforme.

La vérité, monsieur le Président, c'est que les partis d'opposition sont disposés à protéger ces faiblesses du statu quo si cela peut empêcher un gouvernement progressiste-conservateur de prouver qu'il peut lui aussi instaurer des réformes sociales progressistes. Ce que les partis d'opposition veulent préserver, ce n'est pas le principe de l'universalité, mais l'idée fausse que notre parti est l'ennemi des pauvres et des démunis. C'est là leur objectif politique et c'est malhonnête.

Je suis heureux que ce débat se déroule à la Chambre aujourd'hui, et que même si les partis d'opposition ne sont pas d'accord, les Canadiens du moins qui ont, je le sais, le bon sens de comprendre, sachent une fois pour toutes que vraiment les députés du parti progressiste-conservateur ont eux aussi des familles dont les membres vont vieillir. Eux aussi seront malades. Nous aussi nous avons un cœur. Nous aussi nous sommes tenus par ces idéals. J'espère que pour une fois les députés d'en face vont se tenir tranquilles, cesser de prétendre qu'il n'y a qu'eux qui comprennent les gens, eux seulement qui soient sensibles et qui aient du cœur. Nous aussi nous en avons.

• (1410)

Des voix: Bravo!

Mme Copps: Nous avons touché un point névralgique.

M. Epp (Provencher): Oui, parce que vous avez adopté une approche malhonnête.

M. McKenzie: Fausse comme un billet de \$3.

M. Epp (Provencher): Ce faisant, monsieur le Président, ils se sont faits les prisonniers du statu quo, les ennemis d'un débat libre sur ces programmes. Car ils se sont enfermés dans une position qui leur fait dire implicitement qu'avant même de

consulter la population sur ces programmes, il faut que le gouvernement ou bien promette de ne pas les modifier d'un iota, ou bien leur dise par avance tout ce qu'il va faire exactement pour modifier ces programmes, qui va en bénéficier et qui va en supporter la charge.

Je l'ai bien vu aujourd'hui quand la députée de Mount Royal (M^{me} Finestone) nous a conseillé de renoncer aux consultations, à demander l'avis des gens ou des gouvernements provinciaux mais d'agir. Or, ce n'est pas ainsi que nous allons procéder. Si jamais nous voulions la preuve que cet examen s'imposait et que la consultation était valable, qu'il convenait de demander l'avis des Canadiens, nous avons eu cette preuve ce matin à la période des questions quand la représentante a dit que les consultations étaient inutiles, qu'il fallait tout simplement agir.

L'absurdité de ces exigences saute aux yeux, monsieur le Président, à la lumière crue du jour. L'opposition a le droit légitime de demander sur quels principes se fonderont ces examens. Nous les avons déjà énoncés mais j'y reviens pour que ce soit très clair. D'abord, toutes les sommes que les changements nous auront fait épargner seront réaffectées aux programmes sociaux et ne serviront pas à réduire le déficit. Ensuite, il n'y aura aucun examen des ressources pour le paiement des allocations familiales et des pensions de vieillesse et les revenus tirés de ces dernières seront imposés au même titre que tout autre forme de revenu.

Faire plus serait indiquer une préférence pour une méthode particulière en vue d'appliquer ces principes, à savoir empêcher la tenue d'un débat nécessaire sur ces programmes et leur rapport avec le régime fiscal. A notre avis, les conseils des Canadiens peuvent nous aider à concevoir de meilleures méthodes pour mettre en vigueur ces principes. Évidemment, il doit être difficile aux députés d'en face de comprendre qu'un gouvernement ne veuille pas foncer bille en tête pour modifier des programmes sociaux fondamentaux sans consulter le public. Mais c'est une politique que le gouvernement s'est engagé à suivre et il va le faire.

Des voix: Bravo!

M. Epp (Provencher): Par exemple, contrairement au chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent), nous estimons que le projet de surtaxe sur les allocations familiales—quel que soit le taux appliqué ou le niveau auquel il s'applique—peut très bien faire l'objet d'un débat public. Voici ce que nous voulons dire à l'opposition. Tenons un débat sensé. Exposez clairement vos arguments, présentez-les avec conviction. Mais ne prenez pas comme motifs ceux que vous invoquez pour vous faire élire depuis si longtemps en cherchant à faire naître la peur et en disant que vous êtes les seuls à savoir ce qu'est la compassion. Ne vous imaginez pas qu'en utilisant la peur comme action politique vous parviendrez à vous faire réélire. Je ne pense pas que ce soit une attitude acceptable.

Des voix: Bravo!

M. Epp (Provencher): Par exemple, le chef de l'opposition a affirmé aujourd'hui qu'un programme favorable aux pauvres était un pauvre programme. Les députés semblent d'accord. A qui donc bénéficie le programme de supplément de revenu garanti? Aux personnes âgées ayant un revenu insuffisant. Est-ce là un pauvre programme? Les programmes d'allocations au conjoint et le programme que nous préconisons pour les veuves et les veufs, les veuves qui ne touchent rien entre 60 et 64 ans,